





Priorité Jeunesse

La « priorité jeunesse » fixée par le gouvernement s'est incarnée à la fois à travers des rencontres avec les jeunes (5 « rendez-vous de la jeunesse » ont eu lieu en 2015, 150 propositions concrètes en ont émergées) et des rencontres interministérielles, les Comités interministérielles de la jeunesse.

Le troisième comité interministériel de la jeunesse a eu lieu le 3 juillet dernier à Besançon et a été l'occasion de dresser un bilan des actions déjà existantes ; d'annoncer de nouvelles mesures et de réaffirmer les différentes priorités, orientées selon trois grands axes :

- se former et travailler
- s'engager et s'épanouir
- vivre dans de bonnes conditions

Autour de ces 3 axes principaux, les mesures déjà mises en place ou à venir révèlent deux ambitions principales

Remettre les jeunes au centre de l'action publique

Au cœur de cette « priorité jeunesse » se lit l'impératif de remettre les jeunes au cœur de l'élaboration, de la mise en place, de la pratique des politiques qui leur sont destinées.

Il s'agit bien sûr d'une volonté « attendue » d'une plus grande participation des jeunes, d'une plus grande implication de leur part.

Mais est aussi exprimé la nécessité d'adapter réellement l'action publique aux besoins des jeunes. Il s'agit d'interroger chacune des mesures pour identifier sa pertinence dans les parcours des jeunes d'aujourd'hui.

Adopter une logique transversale pour construire une véritable politique de la jeunesse

Les constats sont aujourd'hui nombreux selon lesquels la multiplication de mesures diverses que l'on additionnerait par la suite ne font pas nécessairement une politique de la jeunesse complète et cohérente.

L'enjeu annoncé ici est donc d'adopter une logique transversale, tant dans la réflexion que dans la gouvernance, que l'on annonce comme nécessairement partagée, pour parvenir à une politique globale prenant en tout compte l'ensemble des problématiques que les jeunes rencontrent au quotidien.

L'ensemble des thématiques doivent être couvertes, en veillant à travailler selon une logique de parcours (professionnel, de formation, de santé), pour permettre une plus grande cohérence des mesures entre elles.

En savoir plus :

[Le dossier de presse du 3ème CIJ](#) [1]

[Tome 1 du rapport 2014 Priorité Jeunesse](#) [2]

[Tome 2 du rapport 2014 "Etat de la Jeunesse"](#) [3]

Type d'actualites: [Information générale](#) [4]

Dates: Jeudi 30 juillet 2015 - 02:00

Thématiques: [Education](#) [5]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [6]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [7]

Publié le 30 juillet 2015

URL de la source (modifié le 30/07/2015 - 15:30): <https://www.irev.fr/actualites-0/priorite-jeunesse-3eme-comite-interministeriel-de-la-jeunesse>

Liens

[1] http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/BAT_PrioriteJeunesse_12pages_planches_DEF.pdf

[2] http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/tome_1_bilan_priorite_jeunesse_def.pdf

[3] http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/tome_2_etat_de_la_jeunesse_def.pdf

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>